

État et dépôt des résultats définitifs du scrutin

Municipalité

Ville de Trois-Rivières

Scrutin du

2018 12 02

année mois jour

1. L'état des résultats définitifs du scrutin est le suivant :

a) à la question référendaire suivante, les votes affirmatifs et négatifs se répartissent comme suit :

QUESTION RÉFÉREND Aire	NOMBRE DE VOTES POSITIFS	NOMBRE DE VOTES NÉGATIFS
Approuvez-vous le Règlement 2018 chapitre 112 intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin d'agrandir la zone RR-1077 à même une partie de la zone RR-1110, toutes deux situées aux abords de la rue Notre-Dame Ouest, entre les rues de l'Émissaire et des Jardins-de-Baie-Jolie » ?	60	50

b) le nombre de personnes habiles à voter inscrites est de : 158 ;

c) le nombre de personnes habiles à voter ayant exercé leur droit de vote est de : 111 ;

d) le nombre de bulletins de vote valides est de : 110 ;

e) le nombre de bulletins de vote rejetés est de : 1 .

La majorité va à la faveur de la réponse :

positive

négative

2. Le présent état est déposé au conseil (première séance qui suit le scrutin référendaire).

Signature



Greffier ou secrétaire-trésorier

2017 12 07

année mois jour